

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI POUR PUBLICATION, DIFFUSION OU COMMUNICATION DIRECTE OU INDIRECTE, EN TOUT OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS OU À L'INTÉRIEUR DE CEUX-CI.

Bonterra annonce la clôture d'un placement privé d'unités

Val-d'Or, QC – 7 avril, 2025 – **Ressources Bonterra Inc. (TSX-V: BTR, OTCQX: BONXF, FSE: 9BR2)** (« **Bonterra** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer la clôture d'un placement privé sans intermédiaire (le « **Placement** ») en vertu duquel la Société a vendu 1 625 000 unités de la Société (chacune, une « **Unité** ») au prix de 0,20 \$ par Unité pour un produit brut de 325 000 \$. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « **Action** ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « **Bon de souscription** »). Chaque Bon de souscription donne droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société (chacune, une « **Action de bon de souscription** ») au prix de 0,26 \$ pour une période de deux ans à compter de la date de clôture, sous réserve d'une accélération de la date d'échéance en cas de survenance de certains événements.

Les Actions et les Bons de souscription sont assujettis à une période de restriction de quatre mois et un jour au Canada, qui prendra fin le 5 août 2025.

Des honoraires de 19 500 \$ ont été versés à un intermédiaire indépendant, dans le cadre du Placement.

Marc-André Pelletier, président et chef de la direction, a commenté : « Ce placement visait précisément une poignée d'investisseurs européens avec lesquels nous avons bâti des relations depuis l'été dernier, lorsque nous avons commencé à faire activement la promotion dans cette région. Nous apprécions grandement le soutien et la confiance démontrés par ce groupe ciblé et nous nous réjouissons de poursuivre le développement de relations solides à travers l'Europe. »

Le produit brut de la vente des Unités servira à financer les activités d'exploration sur les projets de la Société ainsi que pour les besoins généraux en fonds de roulement.

Les titres mentionnés dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés en vertu du **United States Securities Act of 1933**, tel que modifié (la « **Loi américaine sur les valeurs mobilières** »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières de quelque État des États-Unis que ce soit, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou à des personnes américaines, ou pour leur compte ou leur bénéfice, sauf si une exemption d'enregistrement est applicable en vertu de la Loi américaine sur les valeurs mobilières et des lois étatiques applicables. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis, et aucun titre ne sera vendu dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Les termes « États-Unis » et « personne américaine » sont définis dans le Règlement S pris en vertu de la Loi américaine sur les valeurs mobilières.

À propos de Ressources Bonterra Inc.

Bonterra est une société canadienne d'exploration aurifère qui possède un portefeuille d'actifs d'exploration avancée ancré dans une installation centrale de broyage au Québec, au Canada. Les actifs de la Société comprennent les gisements aurifères Gladiator, Barry, Moroy et Bachelor, qui détiennent collectivement 1,24 million d'onces dans les catégories mesurées et indiquées et 1,78 million d'onces dans la catégorie présumée.

En novembre 2023, la Société a conclu une entente de participation et de coentreprise avec Minière Osisko Inc. pour les propriétés Urban-Barry, qui comprennent les gîtes Gladiator et Barry. En août 2024, Gold Fields Ltd. a annoncé l'acquisition de Minière Osisko pour 2,16 milliards \$ CA. Gold Fields peut acquérir une participation de 70 % dans la coentreprise en engageant des dépenses de travaux de 30 millions \$ CA jusqu'en novembre 2026. Cette transaction stratégique souligne l'engagement de Bonterra à faire progresser ses actifs d'exploration, marquant une étape importante vers le développement.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Marc-André Pelletier, Président et chef de la direction et administrateur
ir@btrgold.com

2872 Chemin Sullivan , Bureau 2, Val d'Or, Québec J9P 0B9
819-825-8678 | site Web: www.btrgold.com

La Bourse de croissance TSX ni son prestataire de services de réglementation n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.

Mise en garde et énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » basées sur les attentes, les estimations, les prévisions et les projections actuelles de Bonterra. Les mots « sera », « anticipé », « planifie » ou d'autres mots et expressions similaires ont pour but d'identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment de l'information concernant les programmes d'exploration prévus et la croissance potentielle des ressources minérales. Les résultats d'exploration qui comprennent des résultats de forage sur de larges espacements peuvent ne pas être indicatifs de la présence d'un gisement minéral et ces résultats ne fournissent pas d'assurance que les travaux ultérieurs établiront une teneur, une continuité, des caractéristiques métallurgiques et un potentiel économique suffisants pour être classés comme une catégorie de ressources minérales. Les quantités et les teneurs potentielles des cibles de forage sont de nature conceptuelle et l'exploration n'a pas été suffisante pour définir une ressource minérale, et il n'est pas certain que d'autres travaux d'exploration permettront de délimiter les cibles en tant que ressources minérales. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Bonterra diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter : les incertitudes liées à l'exploration et à la mise en valeur ; la capacité de mobiliser suffisamment de capitaux pour financer l'exploration et la mise en valeur ; l'évolution de la conjoncture économique ou des marchés financiers, l'évolution de l'environnement et d'autres aspects judiciaires, réglementaires, politiques et concurrentiels ; les difficultés technologiques ou opérationnelles ou l'incapacité d'obtenir les permis rencontrés dans le cadre des activités d'exploration ; et les relations de travail. Cette liste n'est pas exhaustive des facteurs qui peuvent influencer sur nos énoncés prospectifs. Ces facteurs, ainsi que d'autres, doivent être examinés avec soin, et les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.